



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 JANVIER 2007

Association JUST BEER
51, rue Saint Laurent
38100 Grenoble

Le 11 janvier 2007 à 19h, le conseil d'administration de l'association Just Beer s'est réuni au siège sur convocation de son président.

Sont présents : JG / LF / EG / CD / SM / TC / AV / LM et beaucoup de volontaires

Le conseil d'administration était présidé par J. Grangy, en tant que président de l'association. Il était assisté d'un secrétaire de séance, L. Floranceau, secrétaire de l'association.

Plus du tiers des administrateurs étaient présents ou représentés. Le conseil d'administration a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 7 des statuts.

- Programmation
- Nettoyage
- Brassage amateur
- Point financier
- Bilan des actions en cours
- Loi anti-tabac
- Divers

Programmation

Les personnes assurant le thème de la soirée sont responsables des achats et de l'ouverture.

La liste des personnes assurant la fermeture est à finaliser. S'il n'y a personne de prévu, Julien se charge de trouver les volontaires.

18/01 Men In Black (bières noires) – Manu
25/01 Mexique et Chili Con Carne – Olivier
01/02 Soirée bretonne – Lionel
08/02 Restes – Julien
15/02 Saint Claude – Claude
22/02 Bières Trappistes – Manu
01/03 ? ? – Léo
08/03 Restes – Julien
15/03 So British – Seb
22/03 Bières de Montagne – Lionel
29/03 Val d'Ainan – Julien

Pour les soirées de visite des brasseurs, celles-ci seront organisées un autre jour que le jeudi (ex mardi). Cela permettra d'avoir des horaires moins tardifs pour les brasseurs. Voir l'organisation avec eux.

Nettoyage

Il est rappelé que le nettoyage des verres et le rangement est impératif en fin de soirée (ou le lendemain si vous êtes en vacances).

Si le temps manque pour le nettoyage des sols cela pourra être fait lors de l'ouverture le jeudi suivant.

Brassage amateur

Janvier et février devraient être des mois actifs en terme de brassins (selon Olivier) Avant les activités, faire une annonce sur l'e-group pour informer les visiteurs de passage.

Ceux-ci ne pourront pas participer au brassage si l'équipe est déjà au complet.

Manu imprimera des fiches de brassage. Elles sont à utiliser lors des brassins afin :

- de progresser
- de garder une trace
- d'éviter le gaspillage
- d'aider lors de la vente de ces bijoux (si si !)

Après quelques semaines faire un bilan de l'utilisation, et remonter à Lionel les modifications éventuelles à faire sur le document.

Loi anti-tabac

A l'unanimité, Just Beer devient non-fumeur à partir du 18 janvier.

Si cela ne pose pas de problème à l'intérieur du local, cela nécessite quelques précautions à l'extérieur.

Pour les fumeur qui voudront occasionnellement en griller une (valable aussi pour les gens qui sortent les jours d'affluence), il ne sera pas autorisé de sortir avec une bière.

Manu enverra un mail pour information. Un résumé sera ajouté les premiers temps avec l'invitation. Un affichage dans le local complétera le tout.

Point financier

Il y a actuellement 1200€ sur le compte. Avec les remboursements en cours, il restera 1000€. Ceci sans compter le liquide qu'a Charles ≈ 500€)

Bilan des actions en cours

Afin de savoir si tout ce qui a été décidé par le passé et qui est resté sans effet à ce jour, doit être poursuivi ou non.

- clés Catherine

Lionel l'appelle pour qu'elle renvoie les clés rapidement

Les clés existantes se répartissent entre Julien, Tim, Olivier, Claude, Manu, Lionel, Charles. Julien a un double des clés des toilettes sur son trousseau.

- activation modération

Manu s'est renseigné : seul Jean-Pierre a la possibilité de le faire. Une demande lui a été envoyée par mail.

- projet « voix de la bière »

pour que le guide voit le jour, ils semblent indispensables de mettre en place une équipe autour d'un chef de projet. A suivre ...

- Façade
Seb se renseigne des obligations et des possibilités. Tim lui communiquera la liste des contacts/organismes qu'il avait eu à l'époque.
- site internet (<http://chez.com/justbeer>)
Il faut continuer à le dépoussiérer au fur et à mesure. Tous le monde peut y participer. Il suffit d'envoyer un fichier texte voir des photos à Manu pour qu'il l'intègre au site. Nous avons une moyenne de 46 visiteurs par jours.
- T-shirt / Polo
Lancer un concours pour imaginer le dessin ou le logo qui figurera plus sur un polo (attention, Claude réclame des tailles S)
Lionel souhaite qu'un autre concours ai pour thème la création d'une étiquette de bouteille Just Beer.

Divers

Emmanuel a fait un bilan des quatre soirées formation brassicole. Le bilan financier est de 400€ sur les 4 soirées (2€ l'inscription, 1€ pour les membres, tarif habituel pour les boissons). Le nombre de participant a été en constante augmentation (12p/21p,+30p,+30p). Le bon nombre pour une telle soirée est de 20 personnes. Emmanuel organisera de temps à autre des soirées dégustation dans l'esprit de cette formation. Lionel souhaite que soit poursuivi l'organisation de ces « mardi de Just Beer », sans qu'elles soient régulières et répétitives. Au printemps, il prévoit une soirée découverte avec l'association des bretons de Grenoble.

Animation St Laurent

Il ne faut pas hésiter à ouvrir l'association lors des animations de la rue Saint Laurent (nuit des lumières, brocantes...).

Pour la brocante, Just Beer doit réserver l'emplacement devant la rue (priorité : commerces/associations/particulier).

Verrerie

Le stock de verres diminue. Il y a de la casse lors des soirées bondées. Les verres à la cave sont à Tim. Avant la « dépréciation de JB », Boisson du Monde offrait soit une remise, soit de la verrerie. Tim et Emmanuel prendront RDV avec Gilles de Boisson du monde, car il semblerait qu'il serait prêt à re-collaborer suite au renouveau de JB. Au début de Just Beer, les commandes étaient directement faites aux brasseurs dans le cadre des soirées à thème. De la verrerie ou de la déco leur était demandé. Ils répondaient généralement favorablement. La commande était souvent à retirer chez un distributeur (ex Caponi).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h.

Le président

Le secrétaire